

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an Fr. 8 —
Six mois " 4 —
Trois mois " 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

Administration : Rue de la Balance 6

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Sixième année. — N° 143

Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY

Samedi 7 décembre 1895

Memento

Club des Jeunes Français

Assemblée générale ordinaire, ce soir à 8 1/2 heures au Cercle. — Amendable.

Société fédérale de gymnastique l'Abeille
Assemblée générale extraordinaire, dimanche 8 décembre 1895 à 1 heure après midi au local

PHARMACIE D'OFFICE

M. Bonjour, rue des Granges

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi.

A Berne

Ils vont bien ceux que le peuple suisse envoie siéger à Berne pour les désavouer continuellement et leur renvoyer leur mauvais ouvrage.

Depuis que le Conseil national est réuni, il ne s'est occupé que de questions militaires, ou à peu près. Il a voté par 60 voix contre 7 (combien d'abstentions ? on l'ignore) une somme de 128,000 fr. pour l'extension des ouvrages de la défense de la Furka. Débuter de cette façon, après le vote du 3 novembre, c'est tout simplement une impertinence.

Quand le président du Conseil national disait, à l'ouverture de la session, que le peuple n'avait pas une confiance illimitée dans certains fonctionnaires de l'administration centrale et qu'il se plaignait d'être blessé par les exigences et par les brusqueries de certains officiers supérieurs, il aurait pu ajouter que ses mandataires eux-mêmes avaient parfois le don de l'agacer, en ne tenant aucun compte de ses volontés ou de ses désirs. En ouvrant la session par les fortifications de la Furka, le Conseil national a commis à l'égard de la majorité du peuple Suisse une inconvenance. Ce sont des procédés cavaliers de cette sorte qui indisposent contre les Chambres le corps électoral. Celui-ci est fier à juste droit de ses prérogatives et il n'entend pas permettre qu'on ne tienne aucun compte de ses ordres.

Nous voulons croire qu'il ne s'agit que d'une mutinerie de grands écoliers échappés à la férule du maître. Il ne faudrait cependant pas que nos représentants s'amuse trop souvent à ce petit jeu.

Pour rendre hommage à la vérité, disons que c'est un Neuchâtelois, M. Robert Comtesse, qui a fait entendre le langage de la raison en s'étonnant qu'au lendemain du 3 novembre on parlât déjà de nouveaux projets de fortifications, comme si l'on ignorait que la question des fortifications avait été pour beaucoup dans le rejet de la révision. L'orateur a recommandé au Département militaire d'apporter la plus grande prudence dans la présentation de ses projets.

Pour avoir une idée de l'esprit qui domine dans les sphères fédérales, voici l'impression de la première heure recueillie à Berne par M. Favon, rédacteur du *Genevois* :

Vous vous attendez sans doute à une

« impression » de la première heure sur ce qu'on dit et pense ici après le double échec des lois sur le feu par l'allumette et le fusil.

Rien de bien de nouveau, je vous assure. On a le sentiment qu'il faut se recueillir, laisser les nervosités se calmer, prendre du repos, éviter les grandes courses et faire de petites promenades de santé, comme après un accès de fièvre. On attribue le refus du peuple à une réunion de causes secondaires plutôt qu'à une volonté marquée et une orientation politique réelle ; il n'est pas nécessaire de venir à Berne pour apprendre ces choses là.

Il est certain que les pouvoirs fédéraux sont atteints, qu'ils ont perdu un peu de prestige, que la défaite produit ses effets habituels de répression et de dénigrement, et qu'on cherche comme de coutume à se venger des faits sur les hommes. Mais tout cela se calmera et il en restera peu de chose si le Conseil fédéral s'abstient de nouveautés et nous laisse souffler jusqu'à la fin de la législature. Le fera-t-il ? Il est bien malencontreux, quoi qu'on dise, qu'on se soit arrangé pour ouvrir la session au National par les fortifications de la Furka ; les nécessités de la « défense offensive » de ce côté-là sont-elles donc si pressantes ?

Le Conseil fédéral s'abstenir de nouveautés ! Allons donc ! Voici sa dernière invention, telle qu'on peut la lire dans tous les journaux :

Caserne à Brugg. — Le Conseil fédéral demande aux Chambres l'autorisation de faire construire à Brugg, place d'armes du génie, une nouvelle caserne. La caserne actuelle appartient à l'Etat d'Argovie. Elle est trop petite et dans un état pitoyable. Elle n'a ni dégagements ni champs d'exercice. On l'aurait sans doute abandonnée depuis longtemps si elle n'était située au bord de l'Aar et à proximité de la Reuss et de la Limmat, dans l'endroit de Suisse le plus favorable aux exercices des pontonniers.

La caserne dont le Conseil fédéral propose la construction coûterait, mobilier compris, 460,000 fr. Le terrain serait cédé gratuitement par la commune de Brugg, qui louerait en outre à la Confédération, pour un loyer annuel de 6944 fr., les terrains, magasins et installations nécessaires. D'après le message, la dépense annuelle de la Confédération pour la place d'armes de Brugg serait portée de 8218 fr. à 27,725 fr. Ce dernier chiffre englobe l'intérêt au 4 % du capital à immobiliser.

C'est de cette façon que le Conseil fédéral, et plus particulièrement le général Frey, entendent obéir aux indications très nettes que le peuple suisse leur a données le 3 novembre. Ça, par exemple, ce n'est plus un accès de mauvaise humeur se traduisant par un acte irrévérencieux, par une sottise gaminerie d'écolier.

Ça dépasse les bornes de la plaisanterie. Une nouvelle dépense d'un demi-million environ et, au budget militaire, 20,000 francs en plus annuellement, voilà à quoi aboutirait l'idée de M. le colonel Frey, qui semble avoir fait une gageure ou s'être juré qu'il entraînerait les Chambres dans la voie de la rébellion ouverte contre le peuple

suisse. Se trouvera-t-il au Conseil national ou au Conseil des Etats une majorité assez servile pour suivre ce monomane dans sa tentative de coup d'Etat ?

La douche du 3 novembre n'ayant pas suffi, nous inclinons à croire que le chef du Département militaire fédéral ferait bien d'être rendu aux douleurs de la vie privée, avant qu'une plus longue possession du pouvoir n'ait provoqué en lui l'irréremédiable manie des grandeurs. W. B.

Confédération suisse

Assemblée fédérale. — Le Conseil national continue la discussion d'un code de discipline militaire. L'article 24, concernant la punition des fautes commises en dehors du service, après un débat de 2 h. 1/2, et sur la proposition de M. Bühler (Grisons) est renvoyé à la commission.

Voici le texte des postulats déposés par la commission du budget du Conseil national :

1° Le Conseil fédéral est invité à présenter un projet de loi, fixant d'après les mêmes principes les traitements des fonctionnaires de l'Administration fédérale.

2° Le Conseil fédéral, étant autorisé par le dernier paragraphe de l'article 34 de la loi fédérale sur les taxes postales, du 26 juin 1884, à admettre temporairement la franchise postale pour les objets ayant un caractère de bienfaisance ou d'utilité publique, est invité à utiliser cette autorisation pour accorder la franchise de port aux conseillers municipaux et communaux pour leur correspondance concernant les affaires municipales ou communales.

Le Conseil national a adopté le postulat de la commission de l'alcool, ainsi que le postulat de M. Hochstrasser avec un amendement de M. Häberlin.

Au *Conseil des Etats*, M. Zweifel a développé les motifs qui ont engagé la commission à maintenir l'emplacement du Kirchenfeld pour le bâtiment des archives. M. Ruffy propose d'adopter le projet du Conseil fédéral. Après un discours de M. Odier, le Conseil des Etats, par 29 voix contre 6, décide de ne pas entrer en matière sur le projet.

Le Conseil aborde la discussion des crédits concernant l'achat de matériel de guerre pour 1896.

Au chapitre habillement, la majorité de la commission propose de supprimer le crédit de 24,000 fr. pour 2,000 vareuses destinées à l'instruction militaire préparatoire.

MM. Wirz et Monnier parlent en faveur de cette suppression, laquelle est combattue par MM. Frey, conseiller fédéral, et Blumer (Zurich). La suppression de ce crédit est votée par 23 voix contre 13. Les autres crédits sont ensuite approuvés.

Le Conseil des Etats a voté le crédit de 128,000 fr. pour les fortifications de la Furka et a approuvé la création d'un poste de 4^e secrétaire du Tribunal fédéral. Il a accordé la concession d'un chemin de fer de Porrentruy par la vallée de la Lucelle.

Sur le désir exprimé par M. Hauser, conseiller fédéral, la discussion sur la Banque d'Etat est renvoyée à la semaine prochaine.

Allumettes. — Voici le texte de la motion de M. Häberlin :

Le Conseil fédéral est invité à rétablir l'interdiction de la fabrication, de l'importation et de la vente des allumettes et des allumettes-bougies au phosphore jaune, telle qu'elle était prévue par la loi du 23 décembre 1879, et à présenter à cet effet aux Chambres fédérales, le plus tôt possible, un nouveau projet de loi sur la matière, en y ajoutant éventuellement l'interdiction de l'emploi des allumettes au phosphore jaune. Parmi les signataires se trouvent aussi MM. Bähler et Zimmermann.

Le Conseil fédéral a décidé d'accepter cette motion.

Alcool. — Les fabricants de liqueurs et spiritueux, réunis dimanche en assemblée générale, à Olten, ont décidé d'adresser une nouvelle pétition aux Chambres fédérales, pour demander l'élaboration d'une loi d'application concernant le monopole de l'alcool. Cette loi est du reste prévue par l'arrêté fédéral introduisant le monopole.

NOUVELLES DES CANTONS

GENEVE. — *Ecole des métiers.* — Il est créé une école des métiers pour les jeunes gens qui se destinent à l'industrie du bâtiment.

Elle compte deux années d'étude et une année d'application.

Le programme comprend l'arithmétique, des notions d'algèbre et de géométrie ; la géométrie descriptive, le levé des plans, la stéréotomie, le dessin et le dessin technique ; les notions de mécanique, de physique et de chimie d'une application usuelle dans les industries du bâtiment ; la technologie et les notions de construction, la comptabilité et les travaux dans les ateliers.

L'enseignement peut être réparti en sections correspondant aux différentes catégories de métiers de l'industrie du bâtiment : maçonnerie, taille des pierres, gypserie et peinture ; menuiserie et charpente ; serrurerie, ferblanterie, tôlerie, plomberie, zinguerie, couverture et fumisterie, etc., et l'apprentissage de certaines catégories de métiers peut-être réduit à deux ans.

Pendant la dernière année de leur apprentissage, les élèves peuvent être placés dans des chantiers ou des ateliers.

A cet effet, le Département de l'Instruction publique passe des contrats avec des entrepreneurs et des patrons pour régler les conditions de travail des élèves et sauvegarder leurs intérêts.

Pendant cette dernière année, les élèves restent sous la surveillance de l'Ecole.

L'Ecole est gratuite pour les suisses ; les élèves étrangers paient une rétribution de 50 fr. par année.

Pour être admis, l'élève doit être âgé de 14 ans.

A l'issue de la troisième année, les élèves subissent un examen théorique et pratique. Ceux qui se sont distingués par leur conduite, leur travail et le résultat de cet examen, obtiennent un diplôme. Les autres élèves reçoivent un certificat constatant leur fréquentation de l'Ecole et les aptitudes dont ils ont fait preuve.

Des bourses peuvent être délivrées aux élèves méritants. La Commission de sur-

TOMBOLA

de la Société de chant l'HELVÉTIKA

Tirage le 2 janvier 1896.

- 1^{er} lot, 1 carn. de Caisse d'Ep. fr. 300
- 2^{me} " 1 secrétaire " 215
- 3^{me} " 1 potager " 150
- 4^{me} " 1 lavabo " 100
- 5^{me} " 1 régulateur " 75

800 lots au minimum.

Prix du billet: 50 ct.
LISTE DES DÉPÔTS

- Messieurs:
- Ed. Perrochet, fils, drog., Pr.-Mars 4.
 - J. Rucklin-Fehlmann, Balance 2.
 - Jacob Streiff, Hôtel-de-Ville 7.
 - A. Stauffer, Hôtel-de-Ville 36.
 - Louis Küffer, Manège 22. 902
 - E. Frenel, Grenier 22.
 - Gustave Hoch, rue Neuve 11.
 - J. Robert Tissot, Place du Marché,
 - R. Brugger, Café de la Place.
 - Ed. Mangold, Premier-Mars 4.
 - M^{me} Vve L.-A. Barbezat, Léop.-Rob. 25.
 - Victor Paux, Versoix 1.
 - Edouard Fetterlé, Versoix 7.
 - H. Brandt, Demoiselle 2.
 - A. Perret-Savoie, Charrière 4.
 - Fritz Debrot, Industrie 16.
 - Ernest Daum, Ronde 21.
 - Fritz Schneider-Nicolet, Fritz-Courvoisier 20.
 - Alf. Schneider-Robert, Fritz-Courv. 20.
 - Th. Steffen, Brasserie Tivoli.
 - G. Dubois, magasin de fer, Place de l'Hôtel-de-Ville.
 - Daniel Genton, Boucherie 3.
 - Pierre Landry, Bazar du Panier-Fleuri.
 - Mme Veuve L.-Aug. Barbezat, Balance 6.
 - J.-H. Matile, Léopold-Robert 26.
 - Arnold Clerc, Léopold-Robert 30 a.
 - Jeanjaquet-Matthey, Dan. Jean-Richard 22.
 - B. Aubry, Buffet de la Gare.
 - Antoine Winterfeld, Léop.-Robert 61.
 - A. Derivaz, Léopold-Robert 43.
 - Mme Vve Stähli, Demoiselle 19.
 - Alfred Jaccard, Demoiselle 43.
 - Fritz Schiffmann, Progrès 61.
 - E. Augsburger, Demoiselle 89.
 - O. Zehr-Cattin, Consom., Demois. 101.
 - A. Montandon, Parc 81.
 - U. Nicolet-Roulet, Serre 81.
 - J. Kindler-Fuhrmann, Léopold-Robert 82.
 - B. Jobin, Progrès 37.
 - D. Willeumier-Zumkehr, Temple Alemard 59.
 - Chatelain Nardin, Parc 64.
 - L. Leyvraz, Pharm. de l'Ab. Parc 39.
 - L. Ulrich-Guerber, Serre 56.
 - W. Lesquereux, Léopold-Robert 37.
 - Mme Veuve Evard-Sagne, Casino.
 - Charles Kohler, Léopold-Robert 27.
 - Henri Wägeli, Hôtel-de-Ville 6.
 - J.-B. Stierlin, Marché 1.
 - Delachaux-Leuba, St-Pierre 14.
 - F. Kollros, boulanger, St-Pierre 16.
 - A. Spitznagel, coiffeur, Serre 47.
 - G. Stoller-Thiébaud, Nord 1.
 - J. Heimerdinger, coiffeur, Neuve 16.

Brasserie du "Cardinal"
tous les **Lundi soir** 290
dès 7 1/2 h.

SOUPER aux TRIPES

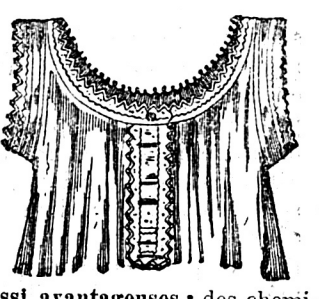
Tous les DIMANCHE soir
MACARONIS aux tomates
et tous les jours

CHOUCROUTE
avec viande de porc assortie
Excellente Bière genre Pilsen

MAGASIN de 779
LAINAGES & MERCERIE
A. GRABER
40 - Rue Fritz Courvoisier - 10
Laine Hercule
Joli assortiment en Gilets de chasse, Jupons, Corssets, Pantouffes, Châles russes, Tabliers, Tailles-blouses, Caleçons, Pélerines, Gants, Bas, Chaussettes.

Toujours grand choix de machines à coudre de tous les systèmes connues et renommées à des prix et conditions très avantageuses. Fournitures et pièces de rechange.
J. REBER. 626
Rue du Parc 10 Chaux-de-Fonds Rue du Parc 10

Chemises de jour pour Dames depuis 13 fr. des plus élégantes seulement fr. 7 25 la chemise



Bonnes qualités, coupures soignées.
aussi avantageuses: des chemises de nuit, camisoles, pantalons, jupons de dessous et de costume, tabliers, draps de lit, taies d'oreillers, traversins etc, linge de table et d'office, couvre-lits, couvertures de laine, rideaux. 371
R. FRITZSCHE,
Nenhansen-Schaffhouse.
fabrication de lingerie pour dames et la première Versandthaus fondée en Suisse.

RUE Léopold Robert 26

Au Magasin J.-H. Matile

RUE Léopold Robert 26

Beau et grand choix de Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes, Jeunes gens et Enfants, dans tous les prix et genres

Beau choix de PARDESSUS avec et sans pélerine

Manteaux officiers à des prix TRÈS AVANTAGEUX

Immense assortiment de PANTALONS façon élégante de 7-24 fr.

Superbes choix de SPENCERS

à des prix défiant toute concurrence. — Dessins nouveaux et variés

5 0/0 ESCOMPTÉ payable de suite 5 0/0

GUINAND & DUPUIS

Chaux-de-Fonds 4 Pace Neuve 4 Chaux-de-Fonds

Magasins fermés le dimanche. — On porte à domicile.

MOUT de FRANCE, frais et doux 65 ct. le litre.

EXCELLENTES SAUCISSES DE PAYSAN au foie et à la viande.

Saindoux de porc le kil.	Fr. 1 —	Mâcon ouvert 60 & 65 c. le lit.
" pur extra le 1/2 kil.	1 —	Beaujolais ouvert 75 " "
Beurre fondu " 1 25		ARBOIS " 70 " "
LIMBOURG EXTRA — SERVETTES —		MUSCAT DE SAMOS-DOUX 1 10 " "
PROMAGE DU JURA EXTRA FIN		MALAGA ouvert 1 35 " "

TOMMES de SAVOIE dites REBLOCHONS
TOMMES CARRÉES dites POULETS D'HORLOGERS

A la Pensée

3, RUE DE LA BALANCE, 3

GRAND CHOIX D'ARTICLES

Pour Dames:	Fr.	Pour Messieurs:	Fr.	Pour Enfants:	Fr.
Châles russes, depuis	5.95	Gilets de chasse pour garçons	1.80	Bavettes	0.10
Echarpes fantaisie	0.60	Gilets de chasse pour hommes	2.95	Langes	1.95
Echarpes, soie nouv.	4.50	Gilets de chasse, pure laine	9.50	Cachelanges	2.90
Echarpes dentelle	1.80	Caleçons, tricot	1.05	Capots, cachemire	1.45
Fanchons chenille	2.50	Camisoles	1.40	Bérêts	0.60
Jupons tricot	2.25	Chemises, tricot à col	2.15	Brassières, laine	1.—
Jupons, laine, tricotés	6.50	Bretelles	0.50	Robettes	1.25
Camisoles, pure laine	1.10	Cravates, soie, nouv.	0.60	Souliers	0.55
Caleçons	1.65	Chaussettes, laine	0.45	Mouffles	0.45
Pélerines, peluche	1.95	Gants, laine, doublés	0.80	Maillots	0.90
Blouses	2.50				
Gants doublés	0.45				
Gants, peau, 3 bout., pression	2.50				
Voilettes, nouveauté	0.40	Robes et Manteaux cachemire brodés pour Bébés,			
Foulards, pure soie	0.50	TABLERS pour Dames Enfants.	743		
Corssets de Paris	2.60				

RUBANS - DENTELLES - FOULARDS

Spécialité d'Articles pour Couturières:
PELUCHES, GARNITURES et BOUTONS pour ROBES.

Magasin et Salle à part de Dégustation

E. BENOIT-SCHNEIDER

Rue du Versoix 11 (Maison Brändli)

Choix complet en Madère, Xérès, Malaga (noir et doré), Moscatel, Alicante, Porto, etc.

PRIORATO doux à 60 ct. le litre, vieux vin rouge de dessert, employé avec succès pour préparations au quinquina. — VINS DE MALAGA de 2 à 5 ans, depuis fr. 1 40 à fr. 2 le litre.

IMPOSSIBLE de fournir un Malaga véritable à des prix plus bas!

Vins rouges de table sans aucun coupage, depuis 40 ct. le litre jusqu'à 55 ct., excellents pour la mise en bouteilles. 910

Gros Versoix 11 Détail

RUE DU COLLÈGE 17 et PLACE DUBOIS

OUVERTURE du nouveau MAGASIN d'ÉPICERIE, MERCEURIE, VINS LIQUEURS, JAMBONS, CONSERVES, TABACS et CIGARES.

Dépôt du Pain G. Weick fils

Prix très modérés — Marchandises de premier choix 877

Se recommande **U. HUGUENIN.**

RUE DU COLLEGE 17 et PLACE DUBOIS

Au Magasin L.-A. CHALIER

3, rue du Marché, 3 639

Caisses à cendres rondes Fr. 3 et 3 50
" " carrées Fr. 3 50 et 4 50 et 5 50

ASSORTIMENT COMPLET d'articles d'éclairage et d'ustensiles de ménages

Porcelaine, Faïence, Verrerie, Cristaux

Marchandises de première qualité à très bon marché

Pour cause de changement de commerce

Liquidation complète et définitive

de tous les articles se trouvant dans les grands magasins de la

Halle aux Tissus

7, RUE DU GRENIER, 7

La Chaux-de-Fonds

Tous ces articles sont de première fraîcheur et seront vendus à des prix exceptionnellement bon marché

Pour activer la vente et faciliter les acheteurs on acceptera toutes sortes de Montres et Horlogerie en échange

On achète aussi des montres pour tous pays au comptant

La maison et l'agencement sont à vendre.
Excellente occasion de reprise de fonds pour un négociant actif; bonne clientèle assurée. 777

DROGUERIE E. PERROCHET FILS
seul fabricant
Rue du Premier Mars, 4, et Rue Léopold Robert, 117 a
LA CHAUX-DE-FONDS

Dépôt dans toutes les principales villes de la Suisse.

La seule et unique préparation ayant des propriétés désinfectantes. Adoptée par les hôpitaux. Elle entretient le bois, lui donne une belle couleur brun-clair, répand un parfum très agréable et très salubre aux personnes faibles des voies respiratoires. Recommandée spécialement pour maintenir en bon état les parquets et planchers des grands établissements, brasseries, salles de réunions, magasins, ateliers, bureaux, etc. Éloigne les Mites, Cafards, Blattes, Punaises, etc. Détruit la Moquette.

Exiger la Marque de fabrique déposée "Dragon ailé, aux trois chevrons et aux deux sapins". Le nom "Lignoline" est seul la Propriété de ma maison. Les Contrefacteurs seront poursuivis selon la Loi.

BRASSERIE CENTRALE

Diners et Restauration à toute heure. 896

TOUS LES SAMEDIS SOIRS à 7 1/2 heures

Souper aux Tripes

Se recommande, FRÉSARD.

A vendre du bon bois de foyard et sapin bien sec à un prix modéré, près de la Pétrolière, à la Chaux-de-Fonds.

Restaurant STUCKY

Tous les jours 706

CHOUCROUTE

avec viande de porc assortie et Saucisses de Francfort

Tous les jours, SOUPE AUX POIS

ON SERT POUR EMPORTER

A louer pour de suite ou Saint-Georges 1896, plusieurs jolis appartements. S'adresser à M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Deselle 135. 916